

**MON PATRON EST  
PROFÉMINISTE**

« *C'est long.* »

F.-X. D.

Il est arrivé après tout le monde, avec cet air penaud qui ne le quittera pas de toute la rencontre. Chercheur engagé à gauche et profémiste, il a finalement dû accepter de me rencontrer dans un cadre formel que la commission harcèlements de l'université a accepté de fournir après avoir pris connaissance des conditions d'emploi très irrégulières qu'il m'a imposées. La rencontre se passe mal. Il se justifie, ment à plusieurs reprises et recherche la complicité de la représentante de la commission, une consœur. Cette enseignante-chercheuse, qui avait dans un premier temps reconnu le caractère de « *harcèlement* » de ma situation prend son parti et me demande : « *Mais, madame, personne ne vous a obligée à accepter cet emploi ?* »

Non, personne ne m'y a obligée. En novembre 2014, quand j'ai signé mon contrat de travail à l'université, cela faisait dix ans tout rond que j'avais quitté la fac avec un master pro et quatorze mois de stages. Dépressive et mal accompagnée, je n'avais jamais réussi à trouver de poste. Le psychiatre qui me suivait, et qui avait recopié pendant deux ans une prescription de psychotropes mal adaptée qui m'avait rendue obèse<sup>1</sup>, me rassurait quand je parlais de mon chômage, de ma crainte de ne jamais trouver de place : « *Parlons plutôt de vous.* » Je m'étais découragée, j'avais viré le psy et déchiré ses ordonnances, perdu trois tailles de pantalon et je m'étais tournée par défaut vers des activités bénévoles dans des contextes mal cadrés et où j'avais subi abus sur abus de la part d'hommes arrogants et moins dépendants que moi à nos initiatives associatives. Malgré tout (malgré eux !), j'avais réussi à avancer dans ce qu'on pourrait appeler une œuvre, à défaut de carrière.

---

1. Le surpoids est un motif important de discrimination à l'embauche, *a fortiori* pour les femmes. Le handicap est le premier. Rapport du Défenseur des droits de 2016, « Le physique de l'emploi » et rapports suivants.

J'avais appris à mener une revue de bout en bout mais je ne savais pas comment faire valoir sur le marché du travail ce métier acquis sur le tas. Je sollicitais sans succès mon entourage pour des conseils ou des recommandations. Puisque 70 % des emplois étaient pourvus par interconnaissance, je me disais qu'un jour viendrait où parmi ces dizaines de personnes qui ont de l'estime pour moi ou mon travail il s'en trouverait une pour me mettre le pied à l'étrier. C'est ce qui s'est passé début 2014 quand j'ai décroché le graal, une promesse d'emploi pour un CDD de six mois à mi-temps, par le mari d'une femme rencontrée dans une revue où je m'étais beaucoup investie.

## **MON CHEVALIER BLANC**

Il s'appelle François-Xavier Devetter mais appelons-le Mandarinou. Il a environ 40 ans, est socio-économiste et documente la mauvaise qualité d'emploi dans un secteur très féminisé et mal considéré, le ménage à domicile : pénibilité, faible rémunération, précarité et violence symbolique. C'est le champion des femmes vulnérables sur le marché du travail, il est très conscient de la manière dont les stéréotypes de genre se déploient dans ce secteur plus qu'aucun autre. Il est directeur adjoint du Clersé, un labo qui fourmille d'intellectuel·les de gauche et il a évidemment contribué à la revue très engagée que j'ai animée pendant cinq ans. Nous nous voyons pour la troisième fois quand il me décrit, en mars 2014, les postes pour lesquels il a pensé à moi. Le premier est ce fameux CDD à mi-temps, pour lequel je dois coordonner le colloque d'un projet financé par l'Agence nationale de la recherche. Il me promet les meilleures conditions d'emploi :

ce sera un mi-temps mais il prendra bien soin de ne pas me demander plus d'heures, il « *sai[t] comment ça se passe* » ; il va « *bataill[er]* » pour me faire obtenir une belle rémunération, etc. Il me fait miroiter dans la foulée un emploi pérenne de secrétaire de rédaction des quatre revues du labo (c'est mon métier principal) mais est attentif à me signaler les difficultés qu'occasionne la création de ce poste. Devant cette générosité, je prends l'initiative de lui signaler la reconnaissance de la qualité de travailleuse handicapée (RQTH) dont je bénéficie. Je n'avais *a priori* pas envie d'être embauchée à ce titre, mais c'est le seul cadeau que je peux lui faire en échange. Il est enthousiaste, l'université n'a pas assez de personnel handicapé et paye deux millions par an de pénalités, il va jusqu'à me dire que « *[ma] carrière est toute tracée* ». Il aime ***Il aime beaucoup ce que je fais, je suis conquise.*** beaucoup ce que je fais, je suis conquise. Quand je lui parle d'un projet de recueil de mes billets de blog, il s'emballe : il aimerait écrire ce livre avec moi. Comme le boulot commence à l'automne, j'ai devant moi quelques mois pour un voyage lointain, lors duquel j'aimerais écrire une série de reportages. C'est encore lui qui me propose d'exploiter mon séjour en enquêtant sur son sujet de recherche. Nous nous quittons très bon·nes ami·es.

Pendant mon voyage, je n'ai presque aucune nouvelle de lui. Nous nous revoyons début septembre, alors que je dois prendre mon poste au 1<sup>er</sup> octobre. Il m'explique qu'il y a un contretemps avec l'administration, que ce sera pour le 1<sup>er</sup> novembre « *ou plus tard mais ça t'est égal, pas vrai ?* » J'arrive à lui dire non, au prix d'un certain effort : l'idée d'être rentrée de voyage pour attendre plus d'un mois une prise de fonction m'est pénible. Pour le reste, je n'ai pas su m'opposer à lui. À

quoi bon en effet lui signaler qu'il me semble difficile de remplir mes missions dans les conditions qu'il me décrit ? Les bureaux au labo sont selon lui plus rares que les budgets, il n'y en a donc pas pour moi et j'apprends que je serai en « *télé-travail* ». Il ne cesse de vérifier que je suis toujours d'accord pour accepter cet emploi. La troisième fois qu'il me pose la question, je m'inquiète : ne serait-ce pas lui qui regrette de me l'avoir promis ? « *Non. Non, pas du tout.* » Tout m'inquiète. Les conditions sont peu adaptées, il n'est plus question de colloque... Je crains de ne pas être très disponible lors du bouclage de ma revue ? Je ne suis pas à l'aise devant l'introduction de tâches de recherche dans mes missions ? Je me crois paresseuse, ou en tout cas je connais mes difficultés à me mettre au travail ? Il me rassure à tour de bras : « *Ça ne me dérange pas que le labo te paye pour faire L'An 02* », « *il n'y a pas de gens paresseux, il n'y a que des mauvais cadres* », nous allons mener à deux, ensemble, une recherche très intéressante... Avec lui tout sera très facile. Je devrais partir en courant mais je ne le fais pas parce que j'ai plus confiance en lui qu'en mes intuitions et parce que je ne reçois pas de proposition d'emploi tous les quatre matins. Je devrais refuser de travailler dans ces conditions, que je sais ne pas me convenir, mais comment négocier un bureau, refuser de se laisser rassurer, couper court à une amitié un peu inquiétante, laisser tomber un premier emploi ? « *Madame, personne ne vous a obligée à accepter cet emploi ?* » Non, personne.

Dix-sept heures trente. Je m'imagine que je dois travailler dix-sept heures trente par semaine, puisque c'est la moitié de trente-cinq heures. RTT, annualisation, congés ? Tout ça m'est étranger et personne ne saurait répondre à mes menues questions, ni anticiper celles que je ne pense pas à me poser, puisque je ne vois qu'un collègue, Mandarinou, qu'une heure

par semaine et que ce temps est trop précieux pour aborder de tels détails. Me voilà donc dans ce qui me sert de chez moi, une maison en vente, louée en attendant à un ami, dans laquelle je n'ai ni Internet, ni table pour poser mon ordinateur portable. La première semaine, fin novembre, je suis chargée de missions qui cadrent avec mon statut administratif, une aide à la recherche plutôt organisationnelle. Je dois lire des articles de philosophie sur le travail et l'emploi, produire des mots-clefs pour les indexer et mettre les fichiers en ligne sur une interface que j'aurai ouverte quelque part. J'ignore encore que le labo a un informaticien à sa disposition, c'est à moi de chercher un service en ligne privé qui me permettra de faire ça.

Travailler depuis chez soi est une gageure. Il y en a qui apprécient cette liberté. Pas moi, et cette perspective avait coupé court à l'enthousiasme d'un premier emploi. J'ai déjà travaillé depuis chez moi bénévolement quarante heures par semaine, des mois entiers ou ponctuellement pour des bouclages, mais sur des projets que je choisis et maîtrise. Je connais trop bien l'isolement et les difficultés pour joindre des « collègues » qui n'en sont pas, elles me sont devenues insupportables. En étant privée d'un lieu de travail, je suis privée de contacts motivants, de cadre de travail. Cette première semaine est éprouvante : rester attachée à mon travail, ne pas me laisser dévier par les sollicitations du quotidien ou du propriétaire des lieux qui vient écouter de la musique est tellement exigeant qu'il me faut toute la semaine pour faire dix-sept heures trente. Où sont les engagements de Mandarinou de ne pas me laisser faire plus d'heures que celles pour lesquelles je suis payée ? Comment puis-je compter mon temps sans y consacrer de l'énergie et... du temps ? Je suis une RQTH qui n'a pas travaillé dans un cadre hétéronome depuis dix ans, ces conditions ne

sont pas adaptées à mes difficultés mais comme Mandarinou a été bien clair et qu'il n'y a pas de bureau pour moi, je suis dans une position impossible et dans les semaines qui suivent j'éclate à plusieurs reprises en pleurs devant lui lorsque nous nous rencontrons.

Tous les deux mois, l'équipe du projet se réunit et je suis également invitée. Lors de la la réunion de rentrée, à laquelle j'assiste bien avant ma prise de fonction, tout le monde se présente. Moi qui connais mal le projet comme l'équipe et ne comprends pas très bien ma fonction, je compte articuler mon nom et laisser à mon patron le soin de me présenter. Mais quand vient mon tour il me coupe la parole d'emblée et je ne dis pas un mot de la journée. Il fait office de filtre entre moi et l'équipe qu'il anime, que je rencontrerai deux fois et dans laquelle je ne serai jamais capable d'associer un nom à un visage. Pendant des mois, je ne suis en copie d'aucun mail, il se charge de m'informer de tout ce qui m'est utile. Les autres ne sont jamais venu·es consulter l'interface qui doit servir à réunir les ressources du projet ? Il me fait comprendre qu'ils et elles ne sont pas assez présent·es ni motivé·es, que c'est son énergie qui fait vivre un projet qui se traîne.

## **DES ACTIVITÉS « OCCUPATIONNELLES » ?**

Mes missions ne sont pas mieux connectées au travail collectif. Des tâches organisationnelles sont décrites dans une fiche de poste sommaire, « *un brouillon griffonné lors d'une réunion* » d'après la professeuse de la commission harcèlements. Ces missions-là ne font l'objet d'aucune demande, de la part de l'équipe comme de Mandarinou. Il m'aiguille plutôt vers une

nouvelle, qui faisait à l'origine office d'activité d'ouverture : nous allons écrire à deux un article sur l'activité qui fait l'objet du projet mais dans son versant bénévole... il ne s'agit donc plus d'interroger la « *qualité de l'emploi* » avec le reste du projet. Nous nous partageons le travail, il fera passer des entretiens dans des associations hiérarchisées et moi dans des associations ou collectifs plus horizontaux et nous allons examiner comment les tâches de ménage sont distribuées dans les deux types de groupes. Nous préparons la problématique de cette enquête d'une manière qui

***Pendant des mois, je ne suis en copie d'aucun mail, il se charge de m'informer de tout ce qui m'est utile.***

m'intéresse et me satisfait. Ce travail est beaucoup mieux cadré que d'autres « *missions* » dont il me charge et qui sont plutôt de vagues pistes qu'il m'indique sans me donner d'éléments assez précis (ni assez de moyens matériels ou d'informations) pour les accomplir : demander aux syndicats comment s'organisent les travailleuses de la propreté, aux conseiller·es d'orientation comment elles et ils aiguillent les élèves vers ces métiers et sur quels critères. Sans un contact individuel, sans téléphone, sans une ligne écrite à ce sujet par l'un·e des chercheurs ou chercheuses du projet, je suis incapable de me lancer seule sur ces pistes-là.

J'arrive en revanche à me saisir de l'enquête sur les associations parce qu'elle est bien préparée et parce que j'ai un accès facile au terrain. Je fais passer une série d'entretiens, que je retranscris et que Mandarinou lit avec gourmandise. C'est que j'ai ouvert les portes d'un milieu qui se refuse généralement aux sollicitations des journalistes comme des chercheuses. L'une des raisons de cet accord tient au fait que je suis connue et estimée dans ces lieux mais aussi au *modus operandi*

que mon patron a eu l'intelligence de proposer : l'enquête fera l'objet d'une restitution et d'un échange entre nous et les groupes qui se seront soumis aux entretiens. Au fil des semaines, je comprends que, intéressé ou pas par le sujet, mon collègue ne fera pas sa part. Il a fini par parler de cette enquête comme de *mon* travail de recherche. Je n'ai pas proposé ce sujet à un directeur de recherche, c'est mon supérieur hiérarchique qui a exigé mon aide pour accomplir *son* travail. Les conditions d'études sont luxueuses pour une étudiante mais je ne suis ni étudiante, ni même chercheuse, je fais partie du personnel *administratif* de l'université et il m'a emmenée loin, très loin des missions et des conditions de travail de ce corps. Avec sa défection, l'enquête a perdu une grosse part de son intérêt (il s'agissait de comparer les pratiques de deux types de groupes) et mes camarades interviewé-es restent des sujets dans une position asymétrique devant les deux entomologistes que nous sommes. Mandarinou absent, je n'imagine pas qu'il puisse y avoir une restitution, ce qui est une rupture du pacte avec eux et elles. L'enquête ne m'intéresse plus parce que je l'effectuais *pour* lui et parce que les personnes que j'interviewe se posent déjà des questions suffisamment fines et profondes sur le sujet qui nous intéresse pour que notre position surplombante me pose problème.

Très vite, je m'inquiète auprès de Mandarinou de ne pas faire les heures pour lesquelles je suis payée. Mon contrat, signé trois semaines après sa date de début, a déjà commencé sous les auspices d'une rémunération déconnectée du travail mais c'est une situation qui ne me convient pas, qui dévalorise mon travail et me démotive. Il croit me rassurer en enlevant encore du sens aux missions douteuses dont je suis chargée : « *Ce travail, c'est avant tout un revenu.* » Je n'ai pas la présence d'esprit de lui répondre que je touche déjà un revenu déconnecté du travail,

l'allocation adulte handicapée (AAH), et que je n'ai pas besoin d'un deuxième, que je cherche un travail, soit un cadre d'activité hétéronome, concept dont la définition ne peut lui échapper puisque c'est son champ de recherche. (L'AAH est par ailleurs supérieure à la rémunération royale de 786 euros net qu'il se dit fier d'avoir arrachée pour moi.) Je lui fais ensuite savoir que mes missions me semblent «*occupationnelles*». J'appréhende de lui faire cette remarque qui me paraît très agressive mais qu'il reçoit tranquillement. Il me répond que non alors qu'il m'a par deux fois signalé que je pouvais me dispenser de travailler et il continuera à me signifier l'inutilité de ce que je pourrais produire, par exemple en m'expliquant que personne ne lit les travaux universitaires, pas même les collègues.

Je ne suis pas sollicitée pour la grande enquête du projet, un questionnaire qui doit être administré à un grand nombre de personnes et demande beaucoup de main d'œuvre. A-t-elle pris du retard, comme le reste du projet? Ou en ai-je été écartée? Mon isolement ne cesse pas. Mandarinou m'invite en janvier à une rencontre autour de la reprise d'emploi après un chômage de longue durée, un sujet qui me concerne. Il m'indique l'heure et le numéro de bâtiment, m'accompagne aimablement mais ne me présente à aucune des nombreuses personnes présentes ce jour-là. Deux ans plus tard, je comprendrai que le bâtiment en question accueille le laboratoire, que la rencontre fait partie de son séminaire commun ou du séminaire de l'axe de recherche auquel appartient le projet. Quand mon patron me met en contact par mail avec les autres «*précaires*» (tou·tes des chercheurs) pour être représentée au conseil du labo, je leur réponds que je ne comprends pas le sens de cette invitation, que malgré mon contrat je n'ai aucun lien avec le labo et que je ne sais

pas même où il se situe. Ils et elle ne répondent pas à mon appel au secours, je resterai seule avec Mandarinou, un ami qui me veut tellement de bien.

Fin janvier, soit à mi-parcours de mon CDD, je découvre mon abonnement à la liste d'infos du labo et l'activité intense qui socialise les chercheurs et chercheuses. Quitte à rester chez moi à ne rien arriver à faire ou si peu, j'aurais pu remplir mes semaines en assistant à des séminaires, colloques ou autres – et j'aurais pu produire d'inutiles comptes-rendus pour justifier mon salaire. Mais à l'époque mes conditions de travail ont déjà sérieusement dégradé ma santé : une bronchite qui a commencé ce jour de septembre où j'ai appris que je n'aurai pas de bureau et qui ne disparaîtra qu'à la fin de mon contrat moral avec Mandarinou ; dépression, pleurs, crises d'angoisse, ressassements de cette situation que je ne comprends pas encore et qui provoque avant tout chez moi de la culpabilité. Mon médecin me propose ce mois-là un arrêt de travail que je refuse, étant déjà *de facto* arrêtée par mes conditions d'emploi. En février, je suis en pleurs et incapable de me rendre à la troisième réunion de travail à laquelle je suis invitée. En mars, je m'effondre devant une retranscription et je n'écrirai plus une ligne.

L'idée traverse à plusieurs reprises mon cerveau que j'aurais pu servir de cobaye pour une expérience peu éthique mais passionnante sur ce dont une travailleuse est privée quand elle est isolée. C'est le sujet d'un excellent article de Mandarinou<sup>2</sup>, dont je lui avais jadis suggéré l'écriture. Pourquoi m'a-t-il ainsi privée de tous liens avec son équipe, avec son labo ? Dois-je ce traitement à la négligence d'un enseignant débordé ou n'ayant

---

2. François-Xavier Devetter, « Liberté et évaluation individuelle au travail », *L'An 02*, n° 4, 2013, in *En attendant l'an 02*, Le Passager clandestin, 2016.

d'autre expérience de l'encadrement que celui d'étudiant-es ? À de la malveillance ? Ou à la relation très particulière et peu professionnelle qu'il m'a imposée en faisant de moi sa confidente ?

## PRÊTE-MOI TON OREILLE

Fin juin 2014, avant ma prise de fonction et alors que je restais presque sans nouvelles de lui, j'ai reçu cette confiance surprenante :

*« Mon pauvre petit cerveau est un peu accaparé par le fait que lundi je vais me retrouver chez un avocat pour entamer une procédure de divorce qui doit être la chose que je redoutais le plus au monde. Sandrine [Rousseau] a présenté son nouveau compagnon aux enfants et je sombre régulièrement dans un état proche de la folie. La moitié de ma vie passée est comme engluée dans une mélasse infâme. Je sens que le processus de nettoyage va être long.*

*Bref, ne m'en veut (sic) pas qui (sic) je rame un peu à répondre. »*

Son épouse est elle aussi chercheuse de formation. Appelons-la Mandarinette, même si elle a quitté l'université pour devenir vice-présidente du conseil régional. Celui qui allait devenir son mari, elle et moi étions membres de la même organisation de jeunesse. Je ne les connaissais pas à l'époque, je ne l'ai rencontrée qu'après, en 2005, dans une officine proche, et lui en 2013. Nous avons travaillé ensemble (bénévolement) sur un dossier<sup>3</sup> et j'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour elle, même si je ne comprends pas si ces sentiments sont réciproques et même si j'ai des idées plus radicales que les

---

3. « Écologie et féminisme », dossier coordonné par Sandrine Rousseau et Aude Vidal, *EcoRev'*, n° 30, 2008.

siennes. J'ai l'impression d'une amie distante mais bienveillante, qui estime mon travail mais quelque chose l'a empêchée jusqu'à présent de m'employer ou de me recommander à d'autres : est-ce une série de malentendus ou me juge-t-elle inemployable ? Je suis un peu perturbée par la nouvelle de leur séparation, triste pour leur famille, déçue de ne pas l'apprendre par elle que je connais beaucoup mieux que lui, d'autant plus que l'information n'est pas nouvelle et que je comprends que le dîner à trois auquel j'ai été invitée, un an plus tôt dans le théâtre de leur petite maison, mettait en scène un couple qui ne cohabitait déjà plus.

Si Mandarinou ne m'encadre pas pour des missions précises et bien encadrées, il me sollicite en revanche beaucoup pour me parler de cette séparation. Dès septembre, je pense en l'écoutant aux figures de rhétorique du mouvement masculiniste, écartant vite mon soupçon. Ce mouvement, parmi les plus opposés à l'égalité femmes-hommes avec les intégrismes religieux, recrute en particulier lors de séparations lors desquelles des hommes expriment frustration, colère et sens de l'injustice, estimant avoir des droits sur leur compagne et leurs enfants. À la lecture d'un essai féministe en bandes dessinées sur les relations de couple hétérosexuelles<sup>4</sup>, il me fait part de son identification aux personnages féminins, voyant dans les personnages masculins son épouse et renversant dans une symétrie parfaite la domination masculine. C'est lui qui a été exploité dans leur couple : « [II] va falloir (...) que je trouve quelqu'un d'autre pour qui bosser », m'avait-il écrit pour m'annoncer leur divorce. Lors de nos échanges au travail, il se présente comme victime d'une domination de genre exceptionnellement renversée. Comme le

---

4. Liv Strömquist, *Les Sentiments du prince Charles*, Rackham, Paris, 2012.

travail intellectuel qu'il a fait « pour » son épouse et non avec elle, le rappel de ses années de ménage, garde d'enfants et autres exploits proféministes contribue à la construction d'une obligation de la part de l'autre. Il me parle du sort injuste que lui fait son épouse après deux décennies d'une relation où il a été parfait, tentant de compenser des inégalités qu'il connaît et reconnaît... Il présente la carrière de son épouse comme une décision prise à deux mais finalement contrainte pour sa part et qui lui a été préjudiciable, alors même qu'il sera nommé deux ans plus tard, à 40 ans, professeur des universités (soit une carrière assez enviable puisque les femmes, dans ce labo très mixte, sont deux fois moins nombreuses à ce grade... mais peut-être que les chercheuses non promues ne savent pas aussi bien que lui

***C'est lui qui a été exploité dans leur couple.*** concilier carrière et exploitation domestique).

Jamais je ne lui poserai la question qui me brûle les lèvres : pourquoi regrette-t-il aussi fort une situation qui lui était, à l'entendre, aussi défavorable ? Ses plaintes sont entrelardées de considérations féministes très fines. Par exemple il se plaint du peu de remerciements qu'il a reçus d'elle, tout en reconnaissant que remercier, c'était admettre une faveur et que la répartition égalitaire des tâches n'est pas une faveur. C'est un discours perturbant, plein de contradictions, dans lequel je choisis d'entendre avant tout la souffrance. Il me présente également son épouse sous un jour défavorable, mettant en avant notamment sa dureté. Sous son influence, il m'a été difficile de la solliciter : il m'avait convaincue qu'il était plus bienveillant qu'elle envers moi, il avait brisé la solidarité que l'on peut supposer par défaut entre deux femmes féministes.

Ma relation avec Mandarinou s'est vite dégradée. Entre mars et septembre 2014, son engouement pour moi a disparu. Dès septembre, il ne s'intéresse visiblement plus au livre que nous devons écrire ensemble et commente à propos de mes premières pages : « *C'est long.* » Grand seigneur, il me donne un conseil pour l'écrire : faire un plan avec les chapitres et les remplir. Nous nous voyons pour des sorties culturelles à l'automne, il me répond une deuxième fois : « *C'est long* » quand je lui demande son avis sur d'autres écrits (brefs) ou ne se prononce pas. Mais je ne suis pas un cas désespéré, je peux d'après lui devenir chercheuse en sciences sociales grâce à l'occasion unique qu'il m'offre d'entrer dans le métier.

Je le vois multiplier les engagements et les défections et même si cette attitude m'est insupportable, j'ai beaucoup d'empathie pour lui : le pauvre, il va si mal, cette suractivité est une manière de mettre à distance sa souffrance. En mars, il m'explique que c'est sa méthode habituelle, qu'il charge la barque et jette à l'eau les trucs qui ne lui importent plus. Les trucs comme moi ? Je suis dégoûtée par son cynisme, je me sens trahie. Est-ce ce jour-là qu'il me raconte avoir encadré une doctorante dépressive et qu'elle était « *plombante* » ? Est-ce ce jour-là qu'il m'explique qu'il y a un bureau disponible au labo pour les doctorant·es et dans lequel j'aurais pu travailler mais « *tu n'aurais pas voulu, pas vrai ?* » Est-ce ce jour-là qu'il me passe un savon, me disant : « *Il faut être autonome, dans la vie !* » puis, une fois la réunion close, nous engage dans une discussion amicale ? Il y est une énième fois question de couple, de son sacrifice et, subtile variante, du nombre d'enseignants-chercheurs derrière les femmes politiques comme son épouse. Il n'a pas respecté nos contrats, a profité de mon empathie, alors je joue encore à la discussion amicale mais j'ai cessé d'y croire. Je l'observe : se rend-il compte qu'une

discussion pareille, après une engueulade pareille, est tout à fait inappropriée ? J'hésite à lui donner un exemple personnel, qui suppose de lui parler de mon compagnon dont il ignore tout. C'est que, s'il m'a beaucoup engagée à me confier (« *Non, vraiment, comment ça va ?* » en réponse à un conventionnel « *Ça va* »), si j'ai beaucoup pleuré devant lui, je n'ai jamais abordé avec lui ma vie personnelle. Je me décide, juste pour voir s'il réalise qu'il parle depuis presque un an de ses déboires conjugaux à une *amie* dont il ignore jusqu'à ce détail de la vie privée. Il n'a pas l'air de se rendre compte, il n'y a que lui et son soliloque.

C'est à ce moment-là seulement que je me tourne vers elle. Elle me reçoit dans son bureau au conseil régional, je lui raconte mon incapacité à travailler dans les conditions qui m'ont été imposées et elle me répond la même chose que lui : je regretterai de ne pas avoir su saisir, lors de ce CDD de six mois à mi-temps, la « *chance* » d'intégrer ce qu'elle appelle avec une pointe d'ironie l'« *élite de la nation* ». En sortant de son bureau, où elle m'a reçue, je découvre derrière la chaise sur laquelle j'étais assise, collée au mur, une affiche de sensibilisation aux discriminations envers les travailleurs et travailleuses ayant un handicap psychologique.

Je n'ai lors de mon contrat rencontré aucun·e des agents administratifs du labo – mes véritables collègues. Le seul bureau que je connais est celui des RH auquel je me rends début avril, dans le plus grand désarroi. Je fais part de mes difficultés, que je ne comprends toujours pas, à des femmes très attentionnées. Bien qu'ayant une science des enjeux psychologiques et sociaux du travail moins étendue que Mandarinou, elles comprennent ce qui m'arrive et parlent spontanément de « *harcèlement* ». Elles me traitent comme si je sortais de la

cave d'un ravisseur. Pendant les semaines qui suivent, je me rends plusieurs fois à l'université, le matin, presque comme si j'y travaillais. J'apprécie de sortir de chez moi et de rencontrer tout un personnel que je découvre. La médecin du travail s'étonne de ne pas avoir examiné cette création de poste. La personne en charge du personnel handicapé m'apprend que je n'étais pas en « télétravail », un dispositif mieux encadré que ça et qui doit être correctement décrit sur le contrat de travail, mais dans un placard. L'assistante sociale promet de faire avancer ma demande de logement social. La psychologue de l'établissement, trop occupée ou absente, me propose quelques semaines plus tard un premier rendez-vous téléphonique (c'est une pratique peu professionnelle) dans des délais qui ne me permettent pas de lui répondre.

## CONFRATERNELLEMENT VÔTRE

Pendant plus de deux ans, je verrai l'« *élite de la nation* » défendre Mandarinou en feignant le caractère exceptionnel (mais incompréhensible aux profanes) des conditions de travail dans la recherche, alors que le personnel des RH, deux syndicats et une avocate confirmeront que mes conditions de travail fourmillaient de dispositions illégales ou contraires aux usages des emplois administratifs dans cette institution. Côté chercheurs, ce sera toujours le même discours : l'« *anomie* » du métier est présentée comme une fatalité, tant par les mandarins que par les nombreux et nombreuses précaires dans mon entourage. Il y a des gens qui n'ont pas les épaules, que voulez-vous, et j'en fais partie. Je sais que

j'en fais partie, j'ai gravement déprimé à chaque tentative de rendre un mémoire de second cycle, chacun a obtenu une mention bien mais j'ai choisi, malgré quelques tentations dont la dernière en études cinématographiques, de ne pas faire de recherche. Même si cela m'attriste, je sais que d'autres types d'écriture sont aussi valables et que d'autres métiers me conviennent mieux. Par exemple les métiers de la filière administrative dont les agents sont à l'université à peu près aussi nombreux que les enseignant·es et chercheuses. Ou cet emploi d'« aide à la recherche » qui consiste à organiser un colloque, un emploi administratif que personne ne m'a « *forcée à accepter* » mais qu'une personne a choisi, en tout arbitraire, de transformer en mission de recherche, pensant peut-être me faire une fleur au motif que les emplois dans la recherche sont supérieurs aux autres. Parce que mon contrat est sur le point de prendre fin, qu'il ne lui sera donné aucune suite et que l'université ne fera aucun geste pour me trouver un autre poste, Mandarinou, peut-être piteux de m'abandonner au chômage dont il m'avait tirée, me propose à plusieurs reprises d'intégrer un master de l'université. À *plusieurs reprises*, parce qu'il n'accepte pas tout de suite mon refus.

Suite au dévoilement de mes conditions de travail en avril 2015, il ne se passe rien, mon contrat finit un mois plus tard et je n'existe déjà plus. En 2017, après être restée seule et démunie pendant longtemps, je reçois d'un ami le conseil de chercher du soutien auprès d'un des syndicats présents à l'université. Je mets en branle une véritable machine à blâmer mais c'est contre moi qu'elle se tournera. Les syndicalistes demandent des comptes au nouveau président, lui rappellent que je n'ai eu ni fiche de poste, ni place dans aucun organigramme, ni bureau, ni adresse de courrier électronique professionnelle, ni « *carte multiservice et par conséquent, pas d'accès*

aux services qui lui sont associés (bibliothèque universitaire<sup>5</sup>, CROUS...) », se disent « très surpris, pour ne pas dire stupéfaits, de la description [des conditions de travail de Mme Vidal] » et demandent, « une fois de plus, la mise en place d'une commission de suivi du recours à l'emploi contractuel ». La réponse du président ne tarde pas. Elle évite toutes les constatations matérielles et incontestables du syndicat, ignore leurs revendications et consiste en un blâme sévère à mon encontre, au nom de trois points qui sont des interprétations tendancieuses ou des mensonges, le tout coïncidant parfaitement avec la défense de Mandarinou.

Mais les mensonges de son confrère font piètre figure. Devant la commission harcèlements, Mandarinou sollicite l'empathie de la représentante de la commission. Il multiplie les références à leur surtravail structurel, la cause selon lui de son encadrement remis en cause, et se tourne plus souvent vers elle que vers moi. Il se contredit : « *Je n'ai pas vu* », « *je n'ai pas voulu voir* » que les conditions de travail ne convenaient pas... Ce sont pourtant deux choses bien différentes et cette différence que je veux éclairer constitue peut-être le cœur de ma demande. Il a des réponses toutes prêtes à la moindre accusation. Il ne m'a pas laissé articuler mon nom en réunion ? À cela il répond que j'ai trop tardé à prendre la parole. Couper la parole à une femme semble traumatisant, c'est un geste qui laisse une trace dans les mémoires, quelques années après les faits. J'aurais selon lui changé d'adresse mail en cours de contrat. Non seulement l'université aurait dû m'en fournir une

---

5. Mandarinou m'a promis de faire commander une série de livres sur notre sujet et partage avec moi son identifiant sur un site académique. Il ne me signale pas l'existence d'une belle bibliothèque à côté du labo, je n'aurai à ma disposition que les ouvrages de bibliothèques associatives et municipales.

mais j'ai gardé la mienne jusqu'à l'année suivante. Il ment et je peux le prouver. Il se souvient aussi très bien que je ne lui ai jamais signalé ma reconnaissance de la qualité de travailleuse handicapée. C'est là un fait important, qui dédouanerait l'employeur de ses obligations à mon égard. Je me souviens très bien, quand nous avons abordé le sujet, que ma RQTH l'enthousiasmait parce qu'elle me promettait une « *carrière toute tracée* » dans un établissement s'acquittant chaque année d'une somme de pénalités que je n'ai pas inventée. Mon seul contact humain avec l'administration avait consisté en la signature en cinq minutes d'un contrat sur lequel figurait l'adresse de mes parents dûment écorchée et que j'avais fait corriger. Signaler ma RQTH est un geste plus difficile. Quand, à qui aurais-je pu la signaler si ce n'est à lui, qui était mon seul interlocuteur ? Il admet ses torts mais les réduit à une « *erreur de recrutement* ». Me voilà donc de nouveau blâmée, et de la plus méchante manière, car s'il *fait* une erreur de recrutement, je *suis* quant à moi une erreur de recrutement. Le reproche est spécialement cruel puisqu'il s'adresse à une chômeuse de longue durée. L'ami qui m'accompagne me rassure plus tard : je suis en train de publier un livre d'entretiens, je sais donc faire passer des entretiens, les retranscrire et les valoriser, je ne mérite pas le blâme dont il m'accable.

Mandarinou construit un récit étonnant : il ne savait pas que j'étais handicapée mais a choisi spontanément d'aménager mes conditions de travail de la manière qui me conviendrait le mieux selon lui, en contradiction avec ses écrits et avec tout ce qu'il sait de son domaine de recherche, sans m'interroger à ce sujet, sans même prendre en considération mes retours inquiets ou franchement inquiétants (je n'arrive pas à faire le boulot, je crains que mes missions soient « *occupationnelles* »). Il pensait, nous dit-il, que j'aurais du mal à me lever le matin

pour venir travailler... Il se trouve que l'absentéisme est le préjugé principal qui colle à mon handicap - handicap dont il assure qu'il n'avait pas connaissance.

Je n'arrive à le faire taire que sur un sujet, en lui rappelant qu'à la fin de mon contrat il m'a proposé une réunion « *pour sauver notre amitié* » alors qu'il n'y avait pas plus d'amitié que de beurre en broche. Ce silence est plus réconfortant que ses réponses à tout - dont certaines sont mensongères et d'autres de mauvaise foi mais que la professeuse accepte toutes avant de me blâmer à son tour.

## COMMENT ET POURQUOI BLÂMER UNE VICTIME

Ce que je cherchais dans ces rencontres, c'est à être réconfortée sur ce simple fait : ce n'était pas ma faute si je n'avais pas été capable de travailler dans ces conditions. Mandarinou aussi avait besoin d'être rassuré, d'où la nécessité que je valide sa version dans une réunion « *pour sauver notre*

**« *Avoue que ce n'était pas facile pour moi, tu ne disais jamais non.* »** *amitié* » qui a eu lieu après mon contrat. J'ai accepté cette réunion mais dans un cadre protecteur pour moi,

l'une des associations qu'il avait souhaité étudier, lors de l'activité qui l'intéressait tellement, en présence pas loin de camarades de confiance. Il annule alors que je suis déjà sur place, la rencontre aura lieu sur ses terres et je serai de nouveau isolée, sous sa pression : « *Avoue que ce n'était pas facile pour moi, tu ne disais jamais non.* » Je lui ai signifié à de nombreuses reprises mon malaise mais je ne me suis jamais

franchement opposée à lui et il me reproche de ne pas lui avoir servi de repère moral ou de rappel du code du travail.

Deux ans plus tard, je reconnais dans une brochure féministe<sup>6</sup> sur les violences conjugales la situation qui était la mienne. Il s'agit de l'« emprise », cette difficulté à s'opposer à un autre qui prend des décisions à ma place, difficulté qui tient en partie à ma peur de lui déplaire et en partie à son exploitation de mes faiblesses. Le prédateur anticipe la moindre opposition, exploite chaque doute de sa compagne pour lui imposer son récit : heureusement qu'il est là mais il faut qu'elle accepte tout de sa part, y compris ce qu'elle sait ne pas lui convenir. « *Tu n'aurais pas voulu* », « *ça t'est égal, pas vrai ?* » : l'anticipation de mes réponses est devenue dans notre relation un trope qui permet à Mandarinou de ne pas demander mon avis, beaucoup plus difficile à exprimer une fois qu'il a clos le sujet.

Certes, il est des femmes plus assertives qui auraient pu négocier avec Mandarinou plus rudement que moi mes conditions d'emploi. Il est toujours facile de nier la captivité de la personne abusée, d'épiloguer sur ses mérites tout en oubliant la responsabilité de son bourreau, pourtant adulte et jouissant de toutes ses aptitudes à discerner entre bien et mal. C'est ce qui se passe tous les jours dans le débat public, les tribunaux... Blâmer les victimes, c'est une manière de remettre de l'ordre dans le monde en tentant d'oublier l'existence de comportements dont l'existence nous inquiète en ce qu'ils pourraient blesser chacun·e d'entre nous. Il n'y a alors plus de mal,

---

6. « Pour une fois, j'ai dit non », janvier 2017, [vmc.camp](http://vmc.camp) et [infokiosques.net](http://infokiosques.net). Ces retours d'expérience sont précieux, ils nous aident à comprendre ce qui nous arrive. J'espère donc contribuer ici à faire grandir cette connaissance pour nous aider à nous défendre.

chacun·e n'écope plus que de ce qu'elle mérite, le monde redevient lisible et juste<sup>7</sup>.

Mandarinou me fait jusqu'au bout des protestations d'amitié, présente ma rémunération comme un effet de sa générosité, dit se heurter à une réalité immobilière... Comment aurais-je pu m'opposer à lui ? Deux ans plus tard, la publicité que je donne à l'affaire me vaut d'être reçue par le directeur du labo, le Pr Pivoine. Embarrassé, les joues rouges, celui-ci confond emploi contractuel et vacation, fait tourner en rond la conversation. Il ressort la figure de l'« *anomie* » du milieu de la recherche, alors que la vie du labo est autrement plus riche que celle de moi toute seule à la maison, et répète qu'il n'est « *pas maçon* » et que ces problèmes immobiliers sont réels. Batailler devant Pivoine, ce serait nier que celui-ci est sociologue et supposer qu'il est titulaire d'un CAP de maçonnerie. Sa faible maîtrise de l'art des parpaings sonne le glas de toute revendication. Il continue (il devrait s'arrêter là) : d'ailleurs ce bureau pour les doctorant·es n'est ouvert que depuis septembre 2015, ment-il. Mandarinou m'a affirmé qu'il existait déjà en septembre 2014, qu'il avait jugé bon de ne pas me le proposer, et une petite recherche auprès de mon entourage confirme que son ouverture a bien été annoncée au labo en mai de cette année-là. Le discours du Pr Pivoine est une machine à s'assurer l'acceptation de ses décisions, une machine bien rodée, et j'aurais dû dire non quand il était tenu par une personne conjuguant elle aussi autorité et connaissance de l'institution mais se présentant de plus comme un ami voulant le meilleur pour moi ?

---

7. « The Just World Theory », Claire Andre and Manuel Velasquez, *Ethics*, vol. 3, n° 2, printemps 1990.

Mandarinou et moi avons un point commun : nous sommes tou-tes les deux des êtres humains cherchant à faire valider leur personne, lui pour garder une idée avantageuse de lui-même, moi pour ne pas me laisser emporter plus loin encore par l'une des conséquences du chômage. La pauvreté et l'inactivité (relative) que provoque le chômage sont peu de chose face à l'image toujours plus dégradée de ma personne après chaque candidature, chaque entretien qui me laisse sur la touche. J'ai un besoin vital d'entendre que je ne suis pas l'incapable qu'il décrit et fait décrire par le président ou par son épouse. La lutte pour donner du sens à ce qui s'est passé pendant ces six mois de contrat de travail est féroce et jusqu'ici c'est lui qui la gagne et moi qui m'effondre. Il refuse chaque occasion de me demander honnêtement pardon. Pour demander à l'autre de faire l'effort de pardonner, la démarche doit être sincère, attentive au mal qu'on a fait et désireuse de la réparer. Ses *j'm'excuse* à côté de la plaque ou entrelardés de mensonges, de reproches et entretenant la confusion ne conviennent pas. De deux copains universitaires, travaillant sur les hommes masculinistes ou proféministes et ayant une culture politique commune, à qui je propose de me donner leur lecture de son dernier message d'excuses, le premier répond : « *Je crois que j'aurais pu écrire des excuses à peu près similaires (hypothétiquement), ce qui ne veut pas dire évidemment que c'est génial...* » Le second a une lecture toute différente : « *Je pense que ça relève de l'instrumentalisation du féminisme pour se dédouaner à peu de frais et se donner bonne conscience et une bonne image. Genre "ça arrive aux meilleurs d'entre nous".* » Quel est le sens de ses excuses, s'il est possible d'y lire une chose et son contraire ?

## UNE LUTTE SANS MERCI POUR LA RECONNAISSANCE

Je suis toujours plus en colère contre lui et son comportement abusif jusqu'au bout, parce qu'il ne me donne aucune raison de lui pardonner (j'ai pourtant le pardon facile dans des relations respectueuses). Il n'a

***Je cherche à faire valider mon récit par une instance neutre et dont le regard touche Mandarinou.***

même pas été capable d'admettre le caractère délictueux<sup>8</sup> des conditions de travail qu'il m'a imposées, des conditions illégales mais pour lesquelles je ne suis pas en mesure de porter plainte, isolée et connaissant mal mes droits.

«*Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer*<sup>9</sup>. » Au lieu de quoi j'ai été jetée de l'université à la fin de mon contrat (à vrai dire, avant) et les blâmes du président sont venus compléter le tableau. De réparation, il n'a jamais été question. Pas même d'un récit commun sur lequel Mandarinou et moi aurions pu nous mettre d'accord. Alors, même avec le rappel par une amie du labo que j'avais bien un contrat de personnel *administratif*, même avec l'aide d'un psy qui a travaillé dans la même université et connaît certains de ces personnages de (mauvaise) réputation, je suis incapable

---

8. « Le harcèlement moral se manifeste par des agissements répétés pouvant entraîner, pour la personne qui les subit, une dégradation de ses conditions de travail pouvant aboutir à une atteinte à ses droits et à sa dignité, une altération de sa santé physique ou mentale ou une menace pour son évolution professionnelle. » Art. L. 1152.1 du code du travail.

9. Article 1240 du code civil, modifié le 10 février 2016.

de faire fi de ce regard que Mandarinou m'a imposé et qu'il a su faire adopter à ses pairs et à des personnes qui ont un peu d'autorité à l'université. Toutes ces personnes qui pouvaient me rassurer sur le fait que je ne suis pas en tort et que c'est donc lui qui l'est, qui pouvaient réparer un peu les torts qu'il a envers moi, il me les a aliénées par un discours malhonnête qui exploite la confraternité entre enseignant·es-chercheurs. Je ne trouve de soutien que chez des ami·es précaires, dont quelques-un·es sont membres du labo mais qui tou·tes sont en marge de ce milieu. Ce sont des ami·es, suspect·es de complaisance envers moi, qui n'ont pour la plupart pas pu entendre la défense de mon agresseur et qui n'ont aucune autorité morale, hors l'estime que je leur porte. Je cherche à faire valider mon récit par une instance plus neutre et dont le regard touche Mandarinou. Je ne l'ai jamais trouvée.

La meilleure alliée de Mandarinou, c'est Mandarinette, celle qu'il me décrivait comme un monstre froid. Suite à ce contrat, elle me fait embaucher ailleurs pour un nouveau CDD de six mois. Une collègue en fait le bilan, un an plus tard, et insiste sur le fait que l'encadrement était inexistant (la faute à personne), que nous étions tou·tes en difficulté, particulièrement nous deux qui avons des contrats courts, et que, sans briller, je n'ai pas été aussi minable que je le crois. C'est que Mandarinette a pris le relais de l'emprise de son ex-mari et a, entre autres, dénigré mon travail et appuyé pile là où j'ai mal. Nous nous voyons régulièrement dans les mois qui suivent la fin de ce second CDD. En ville ou chez elle, cela finit chaque fois par mes pleurs. Je vois en elle une amie qui me remue *pour mon bien* et ses appréciations, conseils et autres sont parole d'or à mes yeux. J'ai en elle une confiance aveugle puisqu'elle a été la seule personne de mon entourage à agir avec autant d'efficacité pour me permettre d'avoir un emploi.

Je suis incapable de m'opposer à elle quand elle me demande pour la troisième fois pourquoi je ne travaille pas gratuitement pour l'entreprise de mon compagnon. Nous sommes toutes les deux féministes et conscientes que ce travail gratuit nous porte tort, alors pourquoi persiste-t-elle à me vouloir casée, y compris de la manière la plus contradictoire avec nos valeurs ? Son influence sur moi est très forte. Elle me conseille d'aller consulter sa psychologue, qui pratique l'hypnose pour 70 € la séance ? J'y vais mais celle-ci refuse de me suivre.

Un vendredi du printemps 2016, Mandarinette éclate :

— C'est hallucinant, la manière dont tu t'es laissée traiter à *EcoRev'*.

— Je suis une femme au chômage dans des milieux d'hommes bien mieux insérés socialement que moi. Ils ont profité de ma vulnérabilité. Comme ton mari qui m'a maltraitée.

— Mais il allait mal, il faut le comprendre ! Tu es la première à devoir le comprendre... Arrête de blâmer les autres ! Tu blâmes toujours les autres !

— Je suis prise dans des rapports de pouvoir qui ne me sont pas favorables, ça doit t'évoquer quelque chose, en tant que féministe.

— Ne mélange pas tout. La raison, c'est que tu as été violée enfant et que tu n'as pas travaillé sur toi-même !

— Je n'ai jamais été violée !

— Siiiiiii ! Tu as été violée et tu n'as jamais travaillé sur toi-même après !

— (Silence. J'apprendrai plus tard pourquoi elle me dit ça.)

— Tu as d'incroyables capacités. Il te faut juste travailler sur ton estime de soi (ni trop, ni trop peu). C'est à ta portée de le faire et tu vivras beaucoup mieux.

— (Silence.)

— Il faut d'abord que tu te pardonnes à toi-même avant de le

demander aux autres. Alors les choses seront possibles.

— (Silence.)

— Tu pourrais avoir une grande maison comme la mienne si tu le voulais.

— C'est toi qui me dis ça, après tout ce que tu as écrit ? C'est cruel, vu mes difficultés de logement. Et ne voudrais pas faire le ménage dans une maison aussi grande.

Je retranscris de mémoire, en ajoutant des extraits de sms qui datent de cette époque et en réécrivant mes réponses. Je garantis le terme « *hallucinant* » et la phrase sur le viol, ainsi que le terme « *cruel* » qui est ma première franche opposition à elle. Pendant dix jours, cet échange me laisse songeuse jusqu'à ce que je découvre, un lundi matin, son propos dans le journal de France Culture alors qu'éclate l'affaire Baupin : « *Quand les femmes sont victimes de violences, elles culpabilisent, elles se sentent fragiles, elles se sentent isolées, elles sont incapables de porter plainte car c'est leur responsabilité à elles qui est au centre de l'attention. C'est celle de leur agresseur qui devrait l'être, il nous appartient donc de ne plus accepter que les femmes soient blâmées pour les agressions qu'elles subissent.* » (Ma retranscription.)

Je comprends enfin qu'à moi elle sert un discours opposé à son discours public : l'injonction au travail gratuit pour mon compagnon, le blâme pour avoir été abusée, toute cette direction d'âme est un vilain procédé pour me faire taire et résoudre le problème que notre histoire commune lui pose - et qui justifie amplement que nous ne voyons pas la même psychologue. Le psy que je commence à voir à cette époque a pour première réponse à mes inquiétudes : « *Vous vous blâmez pour tout, comme si les autres n'avaient pas de responsabilité dans ce qui vous arrive.* » Mandarinette semble très gênée que je

sois de nouveau au chômage, comme si elle en était coupable et en effet elle l'est, de manière diffuse, comme le reste de mon entourage qui me juge peu adaptée aux exigences du monde du travail et contribue à mon exclusion, alors que je suis par ailleurs intensément socialisée et (j'en suis sûre) très appréciée. À cette différence qu'en me cherchant un emploi en catastrophe, à n'importe quel prix car pendant des années elle avait refusé de me faire confiance en raison de ses préjugés sur le handicap psy, elle m'a confiée aux mauvais soins d'un mari qui « *sombre régulièrement dans un état proche de la folie* ». Je l'ai alertée trop tard mais sa réponse lui appartient. Après cette explosion, nous nous croisons une ou deux fois, en public, et chaque fois elle me demande avec précaution si je vais bien. Chaque fois je dévie la conversation sans lui répondre. Jusqu'à un dernier coup de téléphone. Un congrès d'EELV a eu lieu le week-end précédent mais dès le mercredi elle trouve le temps de m'appeler pour savoir si je vais bien ou mieux. Je lui réponds que j'ai été choquée par son double discours. Elle me reproche mon agressivité (ou autre chose, ses paroles ne comptent plus) et finit ainsi : « *Je vais raccrocher.* »

Quant à moi, je me suis accrochée pendant trois ans pour obtenir en privé un mot rassurant de la part de Mandarinou mais il n'a jamais reconnu qu'une responsabilité *partagée* entre lui et moi sur ces six mois d'abus. Lui, le mec tendre et vulnérable, ne lâche rien pendant que le monstre froid qui nettoie sa merde semble en avoir plus gros sur la conscience : contrairement à ce dont il s'est abondamment flatté, leur partage des tâches est dans l'ordre des choses. J'ai encore plein de questions qui resteront sans réponse : est-ce qu'à un moment mon poste a répondu à une nécessité organisationnelle ou a-t-il été pensé comme un emploi de complaisance ?

Ai-je été écartée du labo parce que Mandarinou avait honte de m'utiliser comme confidente et dans quelle mesure cet isolement était-il délibéré ? Il m'appartient de vivre dans cette ignorance et sans reconnaissance de sa part mais aussi de mettre en lumière les mauvais procédés d'un patron profémiste.

Encore cinq ans plus tard, Mandarinou publie livre sur livre, dénonçant les emplois féminins de faible qualité, et Mandarinette est partout sur les écrans, en soutien aux femmes victimes de violences, y compris psychologiques. Il me faut m'indigner du harcèlement dont elle fait l'objet de la part de la droite mais, à Lille et ailleurs, d'autres que moi ont subi sa violence verbale ; elle a selon leurs mots *tenté de les humilier* car ils et elles étaient plus à gauche ou plus féministe intersectionnelle qu'elle. Pendant que nos deux bonnes âmes oubliaient doucement le rôle peu glorieux qui fut le leur, je me suis encore accrochée. J'ai repris des études, dont un master en anthropologie à l'EHESS, mue en partie par la volonté de prouver que je pouvais faire de la recherche et *être autonome* sur mon terrain, un village au milieu de la jungle. Et j'ai de nouveau choisi de ne pas continuer en thèse. J'ai refusé le renouvellement de ma RQTH et obtenu sans l'aide de personne mon premier vrai emploi, puis un deuxième. Mon livre, en projet à l'époque, a rencontré le succès et je continue à écrire et publier. Il me faudra mettre un jour derrière moi la volonté de prouver que je vaud mieux que l'image que Mandarinou et Mandarinette m'ont renvoyée car je vaud même mieux que lui et elle : je vis à peu près en cohérence avec mes valeurs.

**AUDE VIDAL**  
**AVRIL 2015-SEPTEMBRE 2023**

**GET LUCKY ÉDITIONS**  
**SEPTEMBRE 2023**